



Communiqué

Suites données à l'étude des opportunités d'évolution du schéma de distribution du livre réalisée début 2008

Les bureaux de la CLIL, qui se sont tenus le 16 septembre et le 21 octobre, ont validé le projet d'étude d'une structure de pilotage du transport du livre, et la mise en route d'un groupe de travail destiné à développer les « bonnes pratiques » et une meilleure prise en compte des contraintes de développement durable.

L'étude des opportunités d'évolution du schéma de distribution du livre, menée par André Imbaud et le cabinet Price Waterhouse Coopers avait montré que les schémas de base utilisés actuellement sont adéquats. En particulier, la plate-forme PRISME, qui permet le regroupement et la massification du transport vers la province, est tout à fait justifiée.

Des possibilités d'amélioration existent néanmoins, en terme de qualité des services rendus et d'optimisation des coûts. On peut évoquer :

- Le recours au « mono colis » pour les petits envois, des remises directes aux transporteurs pour de gros flux, la massification d'un certain nombre de flux directs, ou le recours à l'affrètement ;
- L'évolution des tarifs plateforme ou de transport aval, afin d'encourager les comportements vertueux ;
- L'évolution des modes d'achat du transport afin de mieux négocier et regrouper ce qui ne l'est pas encore ;
- La synchronisation de certains flux, et l'optimisation des processus aller ou retour ;
- Des avancées en matière de développement durable, d'emballages, d'envoi des PLV.

Une structure de pilotage du transport

Mais pour réaliser ces améliorations, la constitution d'une structure interprofessionnelle de pilotage du transport du livre s'avère sans doute indispensable. Sous le contrôle de la CLIL, elle prendrait en charge l'optimisation des solutions de transport utilisées, la négociation et la relation contractuelle avec les prestataires, la bonne circulation de l'information et tout ou partie de la gestion des flux financiers associés au transport. Le schéma de fonctionnement envisagé pourrait s'apparenter à ceux de Dilicom, ou de la Centrale de L'Édition, dont l'utilité n'est plus à prouver.

Dans un premier temps, la CLIL souhaite une étude de faisabilité, une proposition d'organisation ainsi que la validation des coûts et des économies engendrés. En effet, cette structure éventuelle devrait être intégralement financée à partir des économies réalisées, même si la phase de démarrage pourrait nécessiter un financement particulier à construire. Cette structure devrait donc être attractive en matière de service et de coût, de façon à pouvoir atteindre une masse critique tout en restant optionnelle pour les acteurs de la filière.

Cette nouvelle étude sera réalisée par André Imbaud, le bureau lui ayant renouvelé sa confiance, avec un groupe de travail composé de libraires et de distributeurs.

Généraliser les « bonnes pratiques »

Un deuxième axe a été validé par le bureau de la CLIL : la création d'un autre groupe de travail pour avancer sur les questions de généralisation des bonnes pratiques et de prise en compte des contraintes de développement durable. En effet, de nombreux axes de progrès ont été identifiés : la gestion des flux peut être améliorée par une meilleure connaissance et prise en compte des priorités et rythmes de fonctionnement de chacun, la distinction entre commandes urgentes et non urgentes, le regroupement en fonction des rythmes de transport, la synchronisation des opérations de transmission des commandes par le libraire et de traitement par le distributeur, l'optimisation des opérations liées aux retours et des informations associées...

Dominique Wettstein (UD), secondé par Renny Aupetit (Le Comptoir des Mots), a accepté de piloter ce second groupe de travail, qui lui aussi réunira distributeurs et libraires. Les sujets à traiter restent à prioriser dans un souci d'efficacité et de succès.

Ces deux groupes de travail se rajoutent aux nombreux axes de travail déjà gérés par la CLIL : suivi du Fichier Exhaustif du Livre (FEL) et projet de FEL 2, veille technologique sur les possibilités d'utilisation d'étiquettes RFID.

Pour le Bureau de la CLIL,

Jean-Paul Alic
Président

François-Gilles Le Quément
Vice-Président

Paris, le 21 octobre 2008.